



MAI 2021

# PROTÉGER LE FRANÇAIS AUTREMENT

Par Vincent Geloso

Au cours de la dernière décennie, le débat sur la vitalité de la langue française au Québec a connu une résurgence<sup>1</sup>. Dans ce contexte, de nombreuses propositions ont été mises de l'avant pour assurer la protection de la langue française et encourager son utilisation<sup>2</sup>. Il s'agit pour la plupart de mesures politiques qui imposent expressément l'usage du français au détriment de l'anglais, et qui tendent de ce fait à privilégier le bâton plutôt que la carotte.

Pourtant, l'histoire économique du Québec suggère que les mesures indirectes qui augmentent le rendement économique de la langue française sont plus susceptibles de contribuer à la vitalité et à l'utilisation de la langue française. Autrement dit, la vitalité démographique de la langue française repose essentiellement sur sa vitalité économique.

## LA LANGUE EN TANT QUE CAPITAL HUMAIN

La capacité de parler une langue est une forme de capital humain qui, tout comme l'éducation formelle, augmente le potentiel de gains d'une personne<sup>3</sup>. Des études portant sur les immigrants au Canada révèlent que cette augmentation est considérable. Toutes choses étant égales par ailleurs, les revenus des immigrants qui ne peuvent pas tenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles sont de 10 % à 12 % inférieurs à ceux des immigrants qui le peuvent. Cet écart est encore plus important (12 % à 14 %) avec ceux qui ont terminé leurs études avant d'immigrer<sup>4</sup>. Qui plus est, bon nombre de données probantes suggèrent que les gens sont conscients des gains liés au fait de parler une autre langue, contribuant ainsi à la hausse des taux de multilinguisme<sup>5</sup>.

Les deux grands déterminants économiques du rendement de l'apprentissage d'une langue donnée sont i) la taille du groupe qui parle cette langue et ii) les caracté-



ristiques des membres de ce groupe. Autrement dit, si les membres d'un groupe linguistique important sont tous très instruits, le rendement économique du capital humain que représente la maîtrise de la langue de ce groupe est plus élevé que si le groupe est plus petit et que ses membres sont moins instruits.

Si l'objectif est de voir augmenter les taux d'utilisation du français au Québec, il s'agit de trouver des moyens d'accroître les bénéfices de parler le français par rapport aux autres langues. Il est plutôt difficile d'augmenter la taille de la communauté francophone au moyen de politiques. Cependant, les caractéristiques des membres de la communauté francophone peuvent, quant à elles, être influencées par les politiques publiques (de sorte que la taille de la communauté puisse ensuite augmenter, ce qui à son tour augmenterait l'attrait de la langue). L'histoire économique du Québec témoigne du pouvoir de telles politiques.

Cette Note économique a été préparée par **Vincent Geloso**, chercheur associé à l'IEDM et professeur associé d'économie à l'Université George Mason. La **Collection Réglementation** de l'IEDM vise à examiner les conséquences souvent imprévues pour les individus et les entreprises de diverses lois et dispositions réglementaires qui s'écartent de leurs objectifs déclarés.



## L'HISTOIRE DE LA LANGUE ET DES SALAIRES AU QUÉBEC

Jusqu'aux années 1940, les francophones du Québec présentaient des niveaux de capital humain nettement inférieurs à ceux des anglophones de la province<sup>6</sup>. Trois conséquences en sont ressorties. Premièrement, l'on doit comprendre qu'il existe une relation complémentaire entre le capital humain et les autres formes de capital : une pièce d'équipement est plus productive entre les mains d'un travailleur qualifié, par exemple<sup>7</sup>. Le haut niveau de capital humain que possédaient les travailleurs anglophones était assorti à d'autres formes de capital. En raison de cette complémentarité, les anglophones bénéficiaient de gains plus importants liés à l'éducation (sous la forme de revenus plus élevés) que les francophones.

La deuxième conséquence est que lorsque les immigrants sont arrivés au Québec, la langue la plus attrayante à apprendre était l'anglais. Par conséquent, alors qu'environ un tiers des immigrants parlaient à la fois le français et l'anglais, la grande majorité d'entre eux ont choisi l'anglais d'abord et l'ont utilisé plus largement<sup>8</sup>.

La troisième conséquence tient au fait que les francophones étaient beaucoup plus enclins à maîtriser l'anglais que les anglophones ne l'étaient à maîtriser le français. Ainsi, l'on observe des taux élevés de bilinguisme (oscillant autour de 35 %) chez les francophones jusque dans les années 1940, alors que les taux de bilinguisme chez les anglophones étaient plus faibles (et avaient diminué lors du recensement de 1931 par rapport à celui de 1901)<sup>9</sup>.

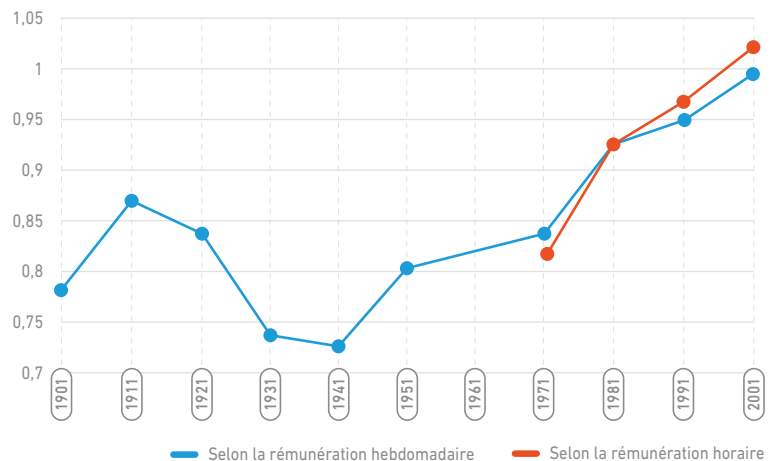
**Dans les années 1940, une série de réformes de l'éducation a entraîné une augmentation rapide des niveaux d'instruction chez les francophones du Québec.**

Toutefois, dans les années 1940, un important revirement s'est produit à la suite d'une série de réformes de l'éducation, lesquelles exigeaient une fréquentation scolaire prolongée. Cela a entraîné une augmentation rapide des niveaux d'instruction au sein de la province. Alors que le Québec avait perdu du terrain par rapport au reste du Canada de 1911 à 1941, la situation s'est améliorée par la suite et l'écart avait été comblé en grande partie en 1961<sup>10</sup>. Il convient de noter que la plus grande partie de la convergence en matière d'éducation après 1941 est attribuable à l'augmentation des niveaux d'instruction chez les francophones du Québec.

La croissance d'une main-d'œuvre francophone plus instruite et hautement qualifiée a fait en sorte qu'il était

Figure 1

**Ratio des salaires des hommes francophones par rapport à ceux des hommes anglophones, tenant compte des différences de caractéristiques, 1901 à 2001**



**Note :** Il y a un point de données manquant en 1961. Cela tient au fait que les microdonnées de recensement nécessaires pour effectuer les analyses de régression ne sont pas disponibles, ce qui explique le bond de 1951 à 1971 dans la figure.

**Sources :** Julien Gagnon, Vincent Geloso et Maripier Isabelle, « The Incubated Revolution: Education, Cohort Effects, and the Linguistic Wage Gap in Quebec, 1970 to 2000 », Document de travail, juillet 2020, p. 22; Jason Dean et Vincent Geloso, « The Linguistic Wage Gap in Quebec, 1901 to 1951 », Document de travail, janvier 2021, p. 4-6, 10, et 25.

plus attrayant de lui offrir des formes complémentaires de capital physique. Dans ce contexte, le taux de rendement du capital humain des francophones a progressivement rejoint celui des anglophones. Cette convergence est plus évidente si l'on considère les cohortes de naissance pour rendre compte de la portée des réformes de l'éducation des années 1940. Pour la cohorte née peu avant les réformes, le taux de rendement de l'éducation des francophones était de 11,9 %, contre 19,3 % pour les anglophones. Les cohortes francophones les plus touchées par les réformes ont vu leur taux de rendement passer à 18,5 %, contre 18,7 % pour leurs homologues anglophones<sup>11</sup>.

D'autres indicateurs témoignent d'une plus grande adéquation du capital physique chez les francophones. Prenons, par exemple, le cas de la propriété d'entreprises. Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les taux de propriété d'entreprises par des francophones ont diminué graduellement pour s'établir à 47 % en 1961<sup>12</sup>. Toutefois, cette tendance s'est inversée au cours des années 1950 ou 1960<sup>13</sup>, alors que ces taux ont progressé considérablement pour atteindre 67 % en 2003<sup>14</sup>. Cette augmentation du taux de propriété d'entreprises par des francophones a été particulièrement prononcée au sein du secteur financier, où il est passé de 26 % en 1961 à 60 % en 2003<sup>15</sup>.

La croissance du capital humain francophone et la complémentarité entre celui-ci et les autres formes de capital ont contribué à réduire progressivement l'écart

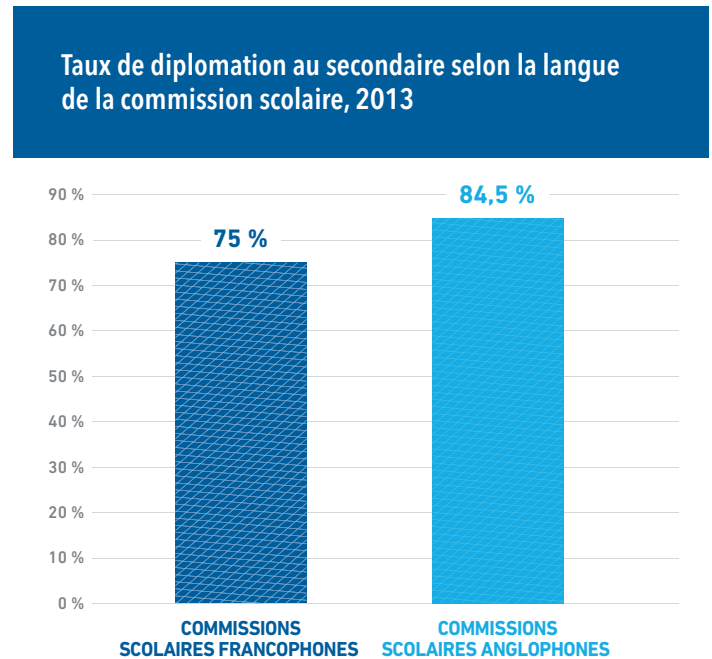
salarial entre les anglophones et les francophones. La Figure 1 illustre l'écart salarial entre les hommes unilingues francophones et leurs homologues unilingues anglophones en tenant compte d'autres variables confusives comme l'âge, l'expérience, l'état civil et le secteur d'emploi<sup>16</sup>. Cela permet de constater qu'une divergence existe entre les francophones et les anglophones pour les trois décennies qui ont précédé 1941. Toutefois, après 1941, les francophones ont progressivement rattrapé les anglophones, de sorte que l'écart salarial avait essentiellement disparu en 2001.

Par ailleurs, il convient de souligner que la Figure 1 sous-estime le rythme de la convergence observée après les années 1940. La première cohorte de francophones touchée par les réformes des années 1940 n'a pas présenté de pénalité salariale significative par rapport aux anglophones<sup>17</sup>. Cependant, ces cohortes plus instruites ont intégré la population active de manière progressive, de sorte qu'il semble y avoir un retard quant à l'atteinte de la parité. Dans les faits, à partir de 1978, il n'y avait plus de différence notable entre les jeunes francophones et les jeunes anglophones<sup>18</sup>. Les études qui prolongent la comparaison au-delà de 2001 montrent même que les anglophones unilingues gagnent aujourd'hui moins que les francophones unilingues, toutes choses étant égales par ailleurs<sup>19</sup>.

**Le dynamisme économique de la communauté francophone qui s'est manifesté a fait du français une langue beaucoup plus attrayante à maîtriser.**

La disparition de l'écart salarial renvoie directement à la question de la vitalité économique de la langue française. Comme on pouvait s'y attendre, le dynamisme économique de la communauté francophone qui s'est manifesté du fait de la plus grande scolarisation des travailleurs et du plus grand potentiel de capital assorti à ces travailleurs a fait du français une langue beaucoup plus attrayante à maîtriser. Ce constat est appuyé par trois facteurs, lesquels concernent tous des changements survenus dans les décennies précédant l'adoption de la loi 101, ce qui signifie que les lois linguistiques ne contribuent aucunement à expliquer ces tendances. Premièrement, les taux de bilinguisme chez les anglophones ont commencé à croître de façon constante<sup>20</sup>. Deuxièmement, la proportion d'allophones capables de parler les deux langues officielles, par opposition à l'anglais seulement, a commencé à augmenter<sup>21</sup>. Les deux groupes non francophones affichaient des taux de connaissance du français égaux à 28 % pour les femmes et à 36 % pour les hommes en 1951. En 1971, ces proportions avaient grimpé à 37 % et 43 % respectivement<sup>22</sup>, et ont continué à progresser par la suite<sup>23</sup>. Troisièmement, il y avait des signes d'une propension croissante des immigrants à envoyer leurs enfants à l'école française (même si les taux étaient bien inférieurs à ce qui a été observé après l'adoption de la loi 101)<sup>24</sup>.

Figure 2



Source: Richard Y. Bourhis, « Evaluating the impact of Bill 101 on the English-speaking communities of Quebec », *Language Problems and Language Planning*, vol. 43, no 2, juillet 2019, p. 219.

### LEÇONS À TIRER : LA CAROTTE OU LE BÂTON?

Les faits évoqués plus haut témoignent d'un lien étroit entre l'attrait économique de la langue française et sa vitalité démographique à long terme. Un tel lien nous permet de tirer une leçon importante en matière de politiques : la vitalité démographique du français peut être obtenue par voies détournées. Les réformes de l'éducation des années 1940 ne visaient pas *directement* l'attrait de la langue française chez les anglophones et les immigrants. Pourtant, elles ont finalement contribué à renforcer cet attrait. Dans cette optique, les politiques qui visent à améliorer la prospérité de la communauté francophone sont susceptibles de produire des résultats à long terme plus importants et plus impressionnants.

Ces politiques devraient tenter de reproduire les effets des réformes de l'éducation des années 1940. Encore aujourd'hui, les francophones du Québec affichent des résultats scolaires inférieurs à ceux des anglophones. Une étude de l'Institut national de la santé publique du Québec a révélé qu'en 2006, 23 % de la population anglophone du Québec âgée de plus de quinze ans avait au moins un diplôme collégial, contre 15 % chez les francophones. L'étude a également conclu que l'inachèvement des études secondaires pour ce groupe d'âge était de 25 % pour les francophones contre 20 % pour les anglophones<sup>25</sup>. Quant aux données du ministère de l'Éducation du Québec, elles indiquent qu'en 2013, le taux de diplomation au secondaire était de près de dix points de pourcentage plus élevé dans les commissions scolaires anglophones de la province que dans les commissions scolaires francophones<sup>26</sup> (voir la Figure 2).



Les politiques destinées à accroître le rendement de l'éducation, à réduire le taux de décrochage au secondaire et à augmenter les taux de diplomation collégiale technique et universitaire devraient donc être considérées comme des moyens viables de préserver le statut de la langue française au Québec<sup>27</sup>. Autrement dit, des niveaux plus élevés de capital humain chez les francophones augmenteraient la productivité de ce groupe de telle sorte qu'il serait plus attrayant pour les anglophones et les allophones d'apprendre le français dans le but d'interagir avec ce groupe à productivité plus élevée.

**Les politiques destinées à accroître le rendement de l'éducation devraient être considérées comme des moyens viables de préserver le statut de la langue française.**

Il va de soi que d'autres pistes de solutions sont à la disposition des gouvernements pour consolider la position de la langue française, et ce, de manière plus directe. Mais au regard de l'histoire économique du Québec, elles semblent peu prometteuses pour produire des effets notables. Aucune des propositions politiques qui font actuellement l'objet de discussions (élargir la portée de la loi 101 aux cégeps, par exemple) ne semble s'approcher un tant soit peu des effets de l'enseignement primaire et secondaire obligatoire en français qui ont résulté de la loi 101. Cela tient au fait que nous avons probablement poussé l'approche du bâton aussi loin que possible. Au point où nous en sommes rendus, seules les carottes sont susceptibles de mener à une plus grande utilisation du français au Québec.

## RÉFÉRENCES

- Alex Arsenault Morin et Vincent Geloso, « Multilingualism and the decline of French in Quebec », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 41, no 5, octobre 2019, p. 420-431; Jean Ferretti, « Le Québec rate sa cible: les efforts du Québec en matière de francisation et d'intégration des immigrants: un portrait », Institut de recherche en économie contemporaine, janvier 2016, p. 8-9; Victor Piché, « The politics of numbers: Quebec's historical struggle with ethnic and linguistic categories », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 40, no 13, juillet 2017, p. 2318-2325; Alain Bélanger et Patrick Sabourin, « De l'interprétation des indicateurs linguistiques du recensement canadien », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 42, no 1, 2013, p. 167-177.
- Marco Blair-Cirino, « La survie du français passe par l'État québécois, soutient Simon Jolin-Barrette », *Le Devoir*, 14 septembre 2020.
- Hoyt Bleakley et Aimee Chin, « Language skills and earnings: Evidence from childhood immigrants », *Review of Economics and Statistics*, vol. 86, no 2, mai 2004, p. 490; Edward P. Lazear, « Culture and language », *Journal of Political Economy*, vol. 107, no S6, décembre 1999, p. S124; Krishna Pendakur et Ravi Pendakur,

- « Language as both human capital and ethnicity », *International Migration Review*, vol. 36, no 1, mars 2002, p. 173.
- Barry R. Chiswick et Paul W. Miller, « The complementarity of language and other human capital: Immigrant earnings in Canada », *Economics of Education Review*, vol. 22, no 5, octobre 2003, p. 476.
  - Richard Fry et Briant Lindsay Lowell, « The value of bilingualism in the US labor market », *ILR Review*, vol. 57, no 1, octobre 2003, p. 138; Louis N. Christofides et Robert Swidinsky, « The economic returns to the knowledge and use of a second official language: English in Quebec and French in the rest-of-Canada », *Canadian Public Policy*, vol. 36, no 2, juin 2010, p. 150.
  - Les éléments relatifs à l'histoire économique soulignés dans cette section, lorsqu'ils ne sont pas explicitement référencés, sont tirés des ouvrages suivants: Julien Gagnon, Vincent Geloso et Maripier Isabelle, « The Incubated Revolution: Education, Cohort Effects, and the Linguistic Wage Gap in Quebec, 1970 to 2000 », Document de travail, juillet 2020, p. 21; Jason Dean et Vincent Geloso, « The Linguistic Wage Gap in Quebec, 1901 to 1951 », Document de travail, janvier 2021, p. 4; Vincent Geloso, *Rethinking Canadian Economic Growth and Development Since 1900: The Quebec Case*, Palgrave Macmillan, 2017, p. 144.
  - Peter Howitt et Philippe Aghion, « Capital accumulation and innovation as complementary factors in long-run growth », *Journal of Economic Growth*, vol. 3, no 2, juin 1998, p. 122-123; Peter R. Fallon et Richard Layard, « Capital-skill complementarity, income distribution, and output accounting », *Journal of Political Economy*, vol. 83, no 2, avril 1975, p. 281.
  - Statistique Canada, Le Quotidien, Sujets d'intérêt, Mégatendances canadiennes, L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1901 à 2011, 17 mai 2018; Michael D. Behiels, *Quebec and the Question of Immigration: From Ethnocentrism to Ethnic Pluralism, 1900-1985*, Société historique du Canada, 1991, p. 17.
  - Statistique Canada, *ibid.*
  - Vincent Geloso, « Une perspective historique sur la productivité et le niveau de vie des Québécois : de 1870 à nos jours », Centre sur la productivité et la prospérité, septembre 2013, p. 18 et 26.
  - Julien Gagnon, Vincent Geloso et Maripier Isabelle, *op. cit.*, note 6, p. 20.
  - François Vaillancourt, Dominique Lemay et Luc Vaillancourt, « Laggards No More: The Changed Socioeconomic Status of Francophones in Quebec », CD Howe Institute, août 2007, p. 9-10. La méthodologie des différentes études réalisées avant 1961 n'est pas uniforme, ce qui complique la comparaison avec les données plus uniformes recueillies après 1961. La seule certitude concerne les tendances, à savoir la baisse des taux avant les années 1960 (peu importe la méthodologie) et leur hausse après cette date.
  - Les différentes méthodologies utilisées dans le cadre des études sur le statut linguistique des propriétaires d'entreprises nuisent à l'identification du moment précis du renversement de la tendance.
  - François Vaillancourt, Dominique Lemay et Luc Vaillancourt, *op. cit.*, note 12.
  - Idem.*
  - L'accent placé sur les hommes est courant dans la littérature. Voir David Albouy, « The wage gap between Francophones and Anglophones: A Canadian perspective, 1970-2000 », *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie*, vol. 41, no 4, novembre 2008, p. 1211-1238.
  - Julien Gagnon, Vincent Geloso et Maripier Isabelle, *op. cit.*, note 6, p. 20.
  - Vincent Geloso, *op. cit.*, note 6, p. 176. Selon d'autres sources antérieures, l'écart salarial entre les travailleurs présentant des caractéristiques similaires avait disparu en 1985. Voir David Albouy, *op. cit.*, note 16, p. 1212.
  - François Vaillancourt et al., « Revenus de travail et rendement des attributs linguistiques au Québec en 2005 et depuis 1970 », *Canadian Public Policy*, vol. 39, Supplément 1, mai 2013, p. S38-S39; Richard Y. Bourhis, « Evaluating the impact of Bill 101 on the English-speaking communities of Quebec », *Language Problems and Language Planning*, vol. 43, no 2, juillet 2019, p. 214-215.
  - Louis Duchesne, « Analyse descriptive du bilinguisme au Québec selon la langue maternelle en 1951, 1961 et 1971 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 6, no 3, décembre 1977, p. 64; Statistique Canada, *op. cit.*, note 8.
  - Statistique Canada, *op. cit.*, note 8.
  - Louis Duchesne, *op. cit.*, note 20, p. 45 et 53.
  - Jean-François Lepage et Jean-Pierre Corbeil, « L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011 », Statistique Canada, mai 2013, p. 2.
  - Michael D. Behiels, *op. cit.*, note 8, p. 22-23.
  - Marie-Hélène Lussier, *La Situation Socioéconomique des Allophones du Québec, Institut National de la Santé Publique du Québec*, mai 2012, p. 6.
  - Il convient toutefois de souligner qu'il ne semble pas y avoir de différences significatives dans les résultats des tests en fonction des critères linguistiques. Voir Derek J. Allison et Vincent Geloso, *Math Performance in Canada*, Institut Fraser, avril 2021, p. 23.
  - Ces mesures ne doivent pas nécessairement être directement liées à l'éducation. Par exemple, Horst Feldmann a constaté que l'accroissement de la liberté économique (c'est-à-dire la réduction de la réglementation, la réduction de la taille du gouvernement, le renforcement de la sécurité des droits de propriété, la libéralisation du commerce international, etc.) augmente le rendement du capital humain d'une manière qui incite les individus à investir davantage dans leur propre éducation. Horst Feldmann, « Economic freedom and human capital investment », *Journal of Institutional Economics*, vol. 13, no 2, juin 2017, p. 436.

L'Institut économique de Montréal est un think tank indépendant sur les politiques publiques basé à Montréal. Par ses publications, ses apparitions dans les médias et ses services consultatifs aux décideurs politiques, l'IEDM stimule les débats et les réformes des politiques publiques en se basant sur les principes établis de l'économie de marché et sur l'entrepreneuriat. L'IEDM ne sollicite ni n'accepte aucun financement gouvernemental. Les opinions émises dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles de l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration. La présente publication n'implique aucunement que l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration souhaitent l'adoption ou le rejet d'un projet de loi, quel qu'il soit. Reproduction autorisée à des fins éducatives et non commerciales à condition de mentionner la source. IEDM © 2021

IEDM 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 351, Montréal QC H3B 2S2 - T 514.273.0969 F 514.273.2581 iedm.org